

# Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

|                                                           |                           |                                                                 |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS |                           |                                                                 |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 44                                 | Fax : +32 (0) 65 40 41 54 | Mail : <a href="mailto:eco.mons@helha.be">eco.mons@helha.be</a> |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE AD111 Comptabilité et fiscalité 1                       |                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | ECAD1B11AD111                              | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | MOAD1110                                   |                 |             |
| Bloc                                                       | 1B                                         | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                        | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Bénilde BOULERT</b> (boulertb@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                         |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension de la connaissance du milieu professionnel et tout particulièrement des connaissances comptables et fiscales.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**  
 3.4 Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer, résoudre et utiliser les principes et mécanismes de base de la comptabilité dans des exercices.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD1B11AD111A Comptabilité et fiscalité

48 h / 3 C

### Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

- mécanismes de base,
- règles d'évaluation et PCMN.

### Démarches d'apprentissage

Le cours est donné de façon magistrale sur base du syllabus d'exercices à imprimer et à avoir avec soi à CHAQUE SEANCE sous peine d'exclusion du cours.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Dans la mesure du possible, une interrogation est prévue et corrigée avec les étudiants.

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

**Syllabus d'exercices à imprimer disponible sur Connected et à avoir avec soi à chaque séance.**

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Quelque soit la session, l'étudiant sera évalué sur base d'un examen portant sur la matière vue au cours du quadrimestre de l'année en cours soit 2025/2026.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Int       | 20 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 80 | Exe       | 100 |

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Pour chaque session la matière est celle qui a été vue au cours du quadrimestre de l'année académique en cours.

**L'évaluation finale** se fera en **examen écrit**.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

La **non-présentation d'une partie de l'épreuve** entraînera la **mention PP** pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Ce principe reste identique quelle que soit la période d'évaluation.

Une interrogation écrite obligatoire comptant pour 20 % des points de l'évaluation finale s'il est possible de la réaliser. L'examen est écrit et compte pour les 80 % restants. En septembre, examen écrit pour 100 %.

Dans le cas où l'interrogation n'est pas organisée, l'examen comptera pour 100% des points.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).